



Fin de la première journée de réunion du Saint Synode de l'Église orthodoxe russe

Le 25 décembre 2012 plusieurs réunions du Saint Synode se sont déroulées à la résidence patriarcale et synodale du monastère Saint-Daniel de Moscou, sous la présidence du Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie.

Le Synode a dressé un bilan des travaux de la Conférence interconciliaire et du Haut Conseil ecclésiastique, dont il a approuvé les décisions. Le Synode a décrété renvoyer à l'examen du Concile épiscopal des 2-5 février 2013 les projets de documents suivants : « Règlement sur l'élection du Patriarche de Moscou et de toute la Russie » (sous 4 formes différentes) ; des propositions d'amendements des Statuts de l'Église orthodoxe russe devant la nécessité de préciser les pouvoirs des Conciles local et épiscopal et le texte « Règlement sur la composition du Concile local de l'Église orthodoxe russe » ; « De la position de l'Église sur le développement des technologies de décompte et de traitement des données personnelles » ; « Position de l'Église orthodoxe russe sur la réforme du droit familial et les problèmes de la justice juvénale » ; « Position de l'Église orthodoxe russe sur les problèmes actuels d'écologie ».

Ayant entendu le rapport de Sa Sainteté sur la célébration des grandes dates commémorées durant l'année 2012, les membres du Saint Synode ont exprimé leur satisfaction « devant la large participation de l'Église orthodoxe russe aux célébrations du 1150^e anniversaire de la formation de l'état russe, du 400^e anniversaire de la fin du Temps des troubles et du bicentenaire de la victoire dans la Guerre patriotique de 1812 ». Ils ont souligné l'importance « d'attirer l'attention sur les dits évènements historiques, dont le souvenir non seulement éduque au respect du passé, mais encore aide à définir une voie correcte vers l'avenir, dans la fidélité à l'Église orthodoxe et à la Patrie, dans l'attachement aux idéaux et aux principes de la foi orthodoxes qui ont formé le peuple de la Rous' historique ».

Le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou a informé le Synode de la participation d'une délégation de l'Église orthodoxe russe aux funérailles du Patriarche Ignace IV d'Antioche et de tout l'Orient. Entre les séances, les membres du Synode ont prié pour le repos des Primats des Églises orthodoxes sœurs récemment décédés, au cours d'un office de requiem célébré à la chapelle de Tous-les-Saints-russes, en la résidence du monastère Saint-Daniel.

Le Saint Synode a pris connaissance du bilan des visites primatiales au Patriarcat de Jérusalem, en Biélorussie et dans les diocèses russes.

Le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures a prononcé un rapport sur les voyages à l'étranger effectués entre les réunions d'octobre et de décembre.

Par ailleurs, les membres du Synode ont examiné les procès-verbaux du XVI Concile mondial du peuple russe, tenu à Moscou, des réunions du Conseil interreligieux de Russie, du II Forum des femmes orthodoxes, de la conférence « La Théologie dans les établissements d'enseignement supérieur : collaboration de l'Église, de l'état et de la société » ainsi que de la participation des représentants du Patriarcat de Moscou à la VI Assemblée du monde russe et du XII forum « Dialogue pétersbourgeois ».

Ont également été étudiés les résultats de la conférence des évêques de l'étranger qui s'est déroulée depuis la dernière réunion du Saint Synode et était consacrée au cinquième anniversaire de la signature de l'Acte de communion canonique, aux séances du groupe de travail commun de l'Église orthodoxe russe et de la Direction aux affaires religieuses de la République de Turquie, à la réunion du Comité de coordination de la commission théologique mixte orthodoxe-catholique, aux bilans des conférences de l'Église orthodoxe russe avec l'Église évangélique d'Allemagne.

Le Saint Synode a ratifié le « Règlement sur l'activité des écoles du dimanche de l'Église orthodoxe russe sur le territoire de la Fédération de Russie », les « Statuts-types des établissements d'enseignement privé d'éducation complémentaire des enfants "Centre spirituel et moral d'éducation de l'organisation religieuse locale de la paroisse orthodoxe de l'Église orthodoxe russe (Patriarcat de Moscou)" », « Norme d'enseignement et d'éducation applicable dans les écoles du dimanche (pour enfants) de l'Église orthodoxe russe sur le territoire de la Fédération de Russie ». Ces documents avaient été élaborés en 2011 et 2012 par le Département synodal de la formation religieuse et de la catéchèse, discuté sur internet et durant les Conférences internationales de Noël sur l'enseignement de 2012. Par ailleurs, les membres du Saint Synode ont souligné que ces documents entendaient donner un cadre, mais qu'ils devaient être appliqués en fonction des conditions locales. Ces documents seront également utilisés par les organes d'administration ecclésiastique des Églises auto-administrées ainsi que par les autres diocèses situés hors du territoire de la Fédération de Russie en tenant compte de la législation locale. Ces documents seront prochainement publiés sur le site officiel du Département synodal de la formation religieuse et de la catéchèse.

Afin d'appliquer les articles du Concile épiscopal des 2-4 février 2011 « Sur les mesures servant à la préservation de la mémoire des nouveaux-martyrs, confesseurs et de toutes les innocentes victimes des ennemis de Dieu au temps des persécutions » le Synode crée un Conseil ecclésiastique et public pour la perpétuation de la mémoire des nouveaux-martyrs et confesseurs russes sous la présidence du Patriarche de Moscou et de toute la Russie. La composition de ce conseil a été ratifiée.

Le texte complet des procès-verbaux du Synode sera publié une fois les séances achevées, le 26 décembre 2012.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/53260/>